

S'ouvrir sur les formations des Lycées Professionnels pour s'orienter

Renseignements utiles

Académie de Poitiers

Nom et adresse complète de l'école ou l'établissement : clg Jules Michelet

5 rue Jules Michelet Angoulême. 16

Téléphone 05.45.95.45.98

Fax 05.45.65.66.93

Mél de l'école ou de l'établissement ce.0160005U@ac-poitiers.fr

Adresse du site de l'école ou de l'établissement

Coordonnées d'une personne contact M.Eygounet, Principal, M. Michaud, professeur de technologie, M. Bouyer, professeur d'anglais, Veillon, professeur de français

Classe(s) concernée(s) : 3ème

Discipline(s) concernée(s) interdisciplinarité

Date de l'écrit : juin 2006, juin 2007

Lien(s) web de l'écrit

Axe académique 3 Aide au projet de l'élève

Résumé : Fruit d'une réflexion de l'équipe pédagogique du collège, ce projet tente d'accompagner des élèves de troisième prédisposés pour la voie professionnelle dans leur orientation. Ils découvrent un maximum de filières en réalisant des activités concrètes dans les Lycées Professionnels du secteur. Mieux informés, ils s'orientent plus facilement et mènent à bien leur projet.

Mots-clés

STRUCTURES	MODALITES - DISPOSITIFS	THEMES	CHAMPS DISCIPLINAIRES
Collège Lycée professionnel	Alternance	I Comportements de rupture Connaissance du monde professionnel Difficulté scolaire Liaison école – collège - lycée Orientation	Enseignement professionnel Interdisciplinarité Vie sociale et professionnelle

Éventuellement : mots-clés qui n'apparaissent pas dans la liste ci-dessus mais qui semblent pertinents pour caractériser l'action : Découverte professionnelle (DP3)

S'ouvrir sur les formations des Lycées Professionnels pour s'orienter

Pourquoi un nouveau dispositif :

Lors d'une réunion de l'équipe pédagogique, après la rentrée 2002 nous avons constaté et mis en évidence un problème important pour nos élèves qui s'orientaient vers la seconde professionnelle. Bien souvent, ce choix se faisait par défaut. Ils allaient là où on leur offrait une place, leur décision n'était pas suffisamment réfléchie. En fait, ils ne choisissaient pas leur orientation mais la subissaient et se retrouvaient dans des filières ne présentant que peu d'intérêt pour eux. Le résultat, tout à fait évident, était que 25% des élèves concernés quittaient cette formation dès le premier trimestre et se retrouvaient, hors de tout circuit scolaire, sans aucune formation et sans aucun diplôme (même pas le brevet des collèges pour la plupart). Il nous est alors paru évident de tenter d'apporter une solution à ce problème majeur. Forts de ce constat, nous avons essayé d'approfondir notre réflexion. Nous avons remarqué que, en majorité, les élèves concernés étaient, il est vrai, en difficultés scolaires mais faisaient preuve de bonne volonté et réalisaient un travail non négligeable. Ils méritaient qu'on leur apporte une attention particulière. Que pouvions nous leur proposer ?

Une équipe s'est vite dégagée avec les professeurs principaux des classes de troisième, et quelques professeurs volontaires soucieux de répondre au mieux au problème posé. Ainsi une majorité des disciplines de l'établissement était représentée dans ce groupe. Nous avons également pu profiter de l'expérience, dans un domaine similaire, de notre Principal : M. P Eygonnet. Il nous est vite apparu évident qu'il fallait trouver une alternative au système actuel qui est de proposer à nos élèves les connaissances indispensables pour intégrer, principalement, une seconde générale et technologique. Les professeurs principaux constataient que généralement l'orientation de ces élèves se faisait "dans la douleur" et qu'il leur était difficile de trouver "la bonne solution" compte tenu du peu d'informations et surtout des a priori des élèves sur les différents secteurs d'activité. Il apparaissait également évident que ces élèves ressentaient, encore plus que d'autres, le besoin de pratiquer des activités plus manuelles, "de faire". On aurait pu être tenté de se dire qu'il suffisait d'envoyer ces élèves deux ou trois fois en stage en entreprise et qu'ils trouveraient ainsi leur voie.

A ce niveau de la discussion l'équipe a décidé d'opter pour une solution bien différente. Nous avons alors pensé, qu'un partenariat avec les lycées professionnels du secteur pouvait être un moyen pour parvenir à un meilleur choix de la part de nos élèves. Il était nécessaire que des conditions soient réunies : d'abord le dispositif devait être présenté comme une option au même titre que les langues anciennes déjà présentes dans notre établissement. Ensuite, les élèves impliqués devaient obligatoirement suivre un enseignement identique à celui dispensé à leurs camarades et ne pouvaient être regroupés dans une seule classe (risque de ghettoïsation, de tentation de voir apparaître une "classe poubelle"). De plus leur présence dans les lycées professionnels ne pouvait se réduire à de simples séquences d'observation. Enfin, pour nous, il n'était pas question d'abandonner notre responsabilité de formation et de laisser l'entreprise absorber les élèves. Lorsque l'on acquiert une formation générale suffisante, il est toujours plus facile de faire face aux aléas de la vie professionnelle.

Au début de l'année 2003, il est apparu que notre préoccupation était partagée par d'autres établissements du département et que dans le même temps, les lycées professionnels qui étaient en manque d'effectifs et qui constataient comme nous les défections déjà citées (25% des élèves quittent la formation proposée au cours du premier trimestre) étaient demandeurs pour proposer une information plus adéquate aux élèves de troisième. Ainsi les premières réunions entre les différents acteurs (collèges et lycées professionnels) ont pu être

mis en place. Les responsables des établissements et les représentants des équipes pédagogiques se sont retrouvés pour des journées de formation et 3 réunions ont été programmées au printemps 2003 pour échanger nos points de vue et proposer une solution. Précisons qu'il a fallu prendre en main cette formation et que nous n'avons pas obtenu l'intervention de formateurs extérieurs.

Nous sommes vite tombés d'accord pour proposer une "alternance" pour l'élève entre collège et lycée professionnel à raison de trois heures par semaine. Les périodes dans les lycées professionnels devaient être suffisamment longues pour réaliser concrètement des séquences de production ou d'expérimentation. Une visite de l'ensemble des filières de chaque établissement devait également être proposée. Chaque élève des collèges devait pouvoir se rendre dans chaque lycée professionnel participant. L'objectif que nous sommes alors fixé n'était pas d'assurer à chacun "la bonne orientation" mais d'éviter qu'un élève se retrouve dans une formation (seconde professionnelle) qu'il découvrirait lors de la rentrée. Rapidement nous avons dû faire face aux premières questions stratégiques : quelle organisation pratique pour mettre en place le dispositif, quel financement pour les enseignants intervenants (ceux des lycées professionnels et ceux des collèges), qui allait payer la matière d'œuvre utilisée, qui allait équiper les élèves pour leur intervention dans les lycées professionnels, quelle évaluation pour les élèves ?

La dernière réunion de préparation (juin 2003) nous a permis d'apporter les premières réponses. Il s'avérait que ce dispositif allait rassembler 4 Lycées Professionnels et 6 Collèges pour environ une centaine d'élèves pressentis. Nous avons alors émis l'idée d'une rotation avec 4 groupes d'élèves (24 au plus par groupe soit 1 ou 2 collèges).

L'expérience d'un collégien bénéficiaire :

Au printemps 2003, j'étais en classe de 4°. Mon parcours scolaire avait été jusque là assez chaotique. J'avais obtenu mon passage dans les classes supérieures de justesse depuis la 6°. Je n'envisageais pas de faire de longues études mais je ne savais pas bien ce qui m'intéressait, quel métier choisir. Une information nous a été transmise par le professeur de technologie : le collège allait mettre en place une sorte d'échange avec les lycées professionnels où on allait pouvoir découvrir différentes formations. J'avais compris que je pourrais quitter ce collège de temps en temps, découvrir des pratiques professionnelles et je trouvais cela attrayant. J'ai ensuite été convié avec mes parents à une réunion d'information sur le dispositif proposé. Cela paraissait un peu compliqué, mais j'ai décidé d'aller voir. Le dernier conseil de classe de l'année a prononcé mon passage en classe supérieure et mon inscription à l'option "CVP".

En septembre, nous nous sommes retrouvés 19 élèves concernés par cette option et nous étions répartis dans 2 des 4 classes de 3°. La majorité de mes camarades avaient eu un parcours collège semblable au mien. Quelques uns avaient déjà une idée de ce qu'ils envisageaient de faire après la 3°. Mais la plupart d'entre nous partions un peu pour l'aventure, nous étions tous volontaires, motivés et le conseil de classe avait émis un avis favorable pour chacun d'entre nous. Ce que nous sentions, c'était une grande motivation de nos professeurs, ils étaient prêts à nous accompagner et nous faisaient confiance.

On nous a d'abord présenté (le premier mercredi matin) le déroulement de l'année scolaire. Tous les mercredis matins de 9 heures à midi nous allions enfin quitter le collège, et nous rendre dans les lycées professionnels. Finalement, on a commencé seulement le dernier mercredi de septembre par la visite du premier lycée professionnel. Notre professeur accompagnateur nous a regroupé devant le collège et nous sommes partis découvrir l'établissement, toutes les formations qui y étaient pratiquées et l'agencement des locaux. Nous

avons réalisé successivement la visite des 4 établissements. L'accueil était à chaque fois très chaleureux, les professeurs et les directeurs nous ouvraient véritablement les portes de leur lycée.

Après les vacances de la Toussaint, les choses sérieuses ont commencé. D'abord nous étions répartis en 2 ou 3 groupes. Dans le premier établissement nous avons confectionnés des housses de téléphone portable en Jean (décodage des documents techniques et utilisation des machines), puis nous avons utilisé un nouveau logiciel pour réaliser une lettre de motivation et un CV. Dans le second établissement nous avons découvert les métiers du bâtiment, nous avons réalisé un set de bureau en bois, cuivre et verre en découvrant la menuiserie, le travail du cuivre et celui du verre. Dans le troisième établissement nous avons réalisé et contrôlé un circuit imprimé (filiale électronique) monté un circuit électrique (filiale électrotechnique) et produit un porte balais (filiale productique). Enfin dans le dernier établissement nous avons découvert les métiers du transport et de la logistique. A chaque fois, j'ai été marqué par l'accueil et l'écoute des enseignants qui nous encadraient. Ils paraissaient toujours disponibles, bien plus qu'au collège. Pendant chacune des périodes dans les lycées professionnels nous avons reçu la visite de nos enseignants et aussi de notre directeur. Nous étions fiers de leur montrer ce que nous faisons et très contents qu'ils s'intéressent à nous. A la fin de chacune des périodes nous avons été évalués sur notre comportement. Jamais je n'avais rapporté de commentaires aussi élogieux sur mon travail. Pour compléter le dispositif, la Conseillère d'Orientation Psychologue du collège est venue faire le point avec nous à la fin de chacune des périodes. Elle nous a précisé les filières présentes dans le lycée professionnel que vous venions de fréquenter, celles sur lesquelles on était intervenus et dans quels autres établissements on pouvait rencontrer les mêmes.

J'ai retiré, comme mes camarades, de nombreuses satisfactions de cette expérience. D'abord j'ai découvert le lycée professionnel et quitté le collège en douceur. Ensuite, cela m'a permis de mieux m'orienter (filiale froid et climatisation) vers quelque chose que je ne connaissais pas. Enfin, grâce au soutien des professeurs de lycées, j'ai repris confiance en moi, et j'ai amélioré mes résultats scolaires au collège. J'ai obtenu mon Brevet des Collèges. Comme d'autres camarades j'ai pu réaliser un stage dans une entreprise dans le domaine qui m'intéressait, ce qui a conforté mon choix d'orientation.

Premier bilan (année scolaire 2003/2004) :

En fin d'année, une grille a été adressée à chaque établissement (collèges et lycées) afin de dégager les points forts et les imperfections constatées. Les élèves, eux aussi, ont témoigné de leurs impressions.

Le point de vue des élèves a été évoqué ci-dessus. Il est bon de préciser que nos collègues professeurs principaux des classes concernées ont remarqué la facilité avec laquelle les élèves de l'option ont rédigé leurs vœux d'orientation pour la classe de seconde.

Du point de vue des lycées professionnels, il a été noté que les élèves participants étaient très motivés, volontaires, et intéressés. Les enseignants avaient remarqué une prise de confiance pour certains élèves, un très faible taux d'absentéisme et un véritable désir d'ouverture sur le monde professionnel. Enfin, ils avaient apprécié les contacts et échanges avec leurs collègues des collèges et ressenti une valorisation des lycées professionnels. Cependant, il serait bon d'améliorer quelques points : revoir les cahiers d'appel, et les livrets scolaires de suivi, commencer plus tôt dans l'année en augmentant le nombre de séances (pour mieux approfondir le travail entrepris) par établissement et également réorganiser certaines des activités proposées et certains lieux de travail.

Du point de vue des collègues, il ressort que les élèves se sont bien impliqués, qu'ils ont montré de l'intérêt pour les réalisations concrètes, et ont apprécié la disponibilité des enseignants des lycées professionnels. Il faut noter le gain d'autonomie des élèves et le bénéfice tiré de l'opération pour l'orientation de fin de troisième. Par contre des points sont à revoir : limiter les séquences théoriques et la vidéo, reprendre la grille d'évaluation comportementale pour qu'elle soit plus lisible, réorganiser l'année pour mieux prendre en compte l'évaluation au cours de l'année, disposer de temps avant et après les séquences en lycées professionnels pour préparer et faire le bilan de chaque stage. Enfin, il semble que dans les collèges on n'ait pas suffisamment profité de la motivation engendrée par cette action pour la réinvestir dans la partie enseignement général.

Au cours de cette même réunion, les perspectives pour l'année suivante ont été abordées. Un nouveau lycée professionnel et quatre collègues rejoindraient le dispositif ce qui obligerait à modifier l'organisation.

Développement et vie du dispositif :

En septembre 2004, les dispositions ont été prises pour que tous les groupes d'élèves puissent au moins découvrir chacun des 5 lycées professionnels. Cependant, faute de temps, nous avons proposé l'organisation suivante : conserver 7 mercredis consécutifs dans 4 établissements et découverte des filières proposées dans le 5^{ème} établissement (un mercredi matin).

Cette 2^{ème} année s'est déroulée sans encombre particulière (les rigueurs de l'hiver 2003-2004 ont obligé le Lycée Agricole à s'adapter en fonction des aléas climatiques). Les améliorations demandées lors de la première réunion bilan ont été dans la mesure du possible mises en œuvre. Comme en fin de première année un bilan a été réalisé. Il est apparu que les lycées professionnels avaient su s'adapter parfaitement à la demande des élèves et améliorer leur fonctionnement. Les activités proposées, même inédites (découverte du milieu agricole), ont été majoritairement très appréciées des élèves, les filières proposées ont été mieux assimilées. Les collègues ont apprécié les conditions de travail, la richesse des échanges entre collègues et lycées, la motivation rétablie pour certains élèves. Quelques points à améliorer sont également apparus : réaliser d'abord les activités et terminer par la découverte des filières de l'établissement, préparer davantage les séquences des lycées (réaliser les études techniques par exemple), présenter l'établissement aux élèves et cibler si possible les élèves... Enfin, quelques problèmes de discipline liés à un manque de motivation ont été soulevés.

Pendant cette même année nous avons vu l'option Découverte Professionnelle arriver. La majorité des établissements (collèges) participants à notre projet se sont tournés vers ce dispositif. Notre système, qui nous avait donné entière satisfaction, se trouvait donc assez compromis. Cependant, avec un autre collège et en collaboration avec 3 lycées professionnels nous avons décidé d'adapter notre principe aux textes proposés par l'option Découverte Professionnelle mais en gardant notre particularité. Ainsi cette année 2005-2006, nos élèves ne fréquentent que 3 lycées professionnels pendant 7 semaines, ce qui nous a permis de dégager du temps pour préparer et exploiter ces 3 stages. Le reste du temps est utilisé pour satisfaire au mieux les exigences des textes mettant en place l'option Découverte Professionnelle. Ainsi nos élèves ont l'obligation par exemple de réaliser au moins un stage en entreprise. Nous avons voulu conserver l'esprit qui était le notre, c'est à dire : proposer à nos élèves de sortir du milieu collège traditionnel en allant dans les lycées professionnels pour y réaliser concrètement des activités et non pour être un simple observateur. Malheureusement un des lycées

professionnels a connu des difficultés pour mettre des enseignants face à nos élèves, aussi nous avons du à nouveau faire preuve d'adaptabilité.

Les perspectives pour l'année prochaine sont de limiter notre collaboration aux 2 collèges et aux 2 lycées professionnels adhérant pleinement à notre ligne de conduite. De ce fait, le temps libéré sera utilisé à la découverte des différentes filières et des parcours possibles (hors établissements partenaires). Ainsi nous suivrons davantage les textes officiels de l'option 3^{ème} Découverte Professionnelle tout en gardant notre particularisme.

2006-2007 : Nouvelle année, nouvelle adaptation

Nous avons du nous adapter pour faire face à une nouvelle situation, En effet, nous nous sommes retrouvés 4 établissements (2 LP, 2 collèges) dans le dispositif avec seulement 25 élèves (12 pour notre collège). S'essouffle-t-on ? Non sans doute puisque les perspectives de recrutement sont en hausse et que plus de 20 élèves de 4^o ont demandé l'option à l'issue du second trimestre de l'année scolaire (vœux d'orientation des familles).

Les Lycées Professionnels ont su évoluer en fonction de la demande des élèves et des collèges. Ainsi le L. P. J. ROSTAND a proposé cette année 2 séquences dans sa filière CSS (aide aux personnes). Le L. P. COULOMB n'a pas réservé de séquences pour la filière électronique qui semble moins adaptée à l'emploi.

Nous avons pu allonger les périodes dans chaque L. P. (8 mercredis matin, à raison de 3 heures par matinée). Les groupes étaient mixtes (6 élèves de chaque collège) ce qui a permis de développer une nouvelle dynamique dans notre démarche. Nous avons également proposé pour la 1^{ère} fois un parcours dans la ville afin de découvrir les différents organismes liés au monde du travail, avec accueil : à l'ANPE, à la Mission Locale, au CIJ, au CIO, dans les Chambres Consulaires, aux ASSEDIC à la FFB.

Bien évidemment tous les élèves n'ont pas pu tout faire. Cette découverte fera l'objet d'une présentation de chaque organisme par un groupe d'élèves visiteurs devant le groupe des 25 participants. Un déplacement à la DDTEFP est également prévu pour l'ensemble du groupe cette fois (rôle de l'organisme, contrat d'apprentissage ...).

Le bilan de cette année, même s'il ne peut être que partiel, est très satisfaisant. Les élèves ont été plus impliqués que jamais (petits groupes plus motivés). Leur ressenti est très favorable, ils encouragent leurs camarades de 4^{ème} à suivre l'option et pensent que ce dispositif leur a permis de mieux appréhender leur orientation. Les enseignants des L. P. ont apprécié l'attitude de cette promotion. Ceux de la nouvelle filière impliquée (CSS) ont trouvé l'échange avec les élèves et avec les enseignants des collèges enrichissant. Les élèves ont aimé les activités et l'encadrement qui leur étaient proposés.

Les 4 établissements sont donc encore partants pour une nouvelle année, pour peu que les moyens d'assurer un enseignement pour tous les candidats leur soient attribués.

BILAN GENERAL

Un dispositif qui va souffler ses 4 bougies : Le point de vue du collègue J. MICHELET

Evolution des effectifs

Année Scolaire	Nbre de participants			Age des participants			Orientation fin de 3°			
	Total	F.	G.	-	+ 1an	+ 2ans	2°GT(T)	BEP	CAP	?
2003 – 2004	19	13	6	7	11	1	2	16	1	
2004 – 2005	25	11	14	9	15	1	9+2	11	3	
2005 – 2006	18	3	15	6	12		4+1	10	2	1
2006 – 2007	12	4	8	4	8		4	7	1	

En rouge Italique gras : les perspectives à l'issu de second trimestre

Les effectifs ont fléchi ces 2 dernières années, mais le fait le plus marquant est la diminution du nombre de filles. Il semblerait que pour l'an prochain la tendance s'inverse. Il est donc difficile de tirer une conclusion à partir de ces seules données.

Par contre ce dispositif s'adresse plus particulièrement à des élèves accusant un retard scolaire, 2 ans quelquefois. L'orientation, quant à elle, est de l'ordre de 1/3 en seconde Générale et Technologique et 2/3 en seconde Professionnelle ou CAP.

Devenir des élèves de l'année scolaire 2003 / 2004

Années 04/05 05/06			Année scolaire 2006/2007		
Elèves en BEP ou CAP	Succès au BEP ou CAP	Non réponse	1 ^{ère} Bac Pro	Redoublement Terminale BEP	Réorientation
17	13	1	13	1	2
	76.5 %		81.2 %	6.2 %	12.5 %

Il semblerait qu'aucun des élèves participant à ce dispositif la première année n'ait interrompu ses études. Un établissement qui accueillait une élève n'a pas répondu à notre enquête.

Le taux d'élèves qui continuent en Bac Pro est assez exceptionnel. Les 2 élèves les plus en difficulté ont été réorientés, ce qui est un moindre mal.

Le bilan est très encourageant. Le premier objectif, à l'origine de notre projet : éviter que des élèves s'orientent vers un BEP qui ne les intéresse pas, est en bonne voie de réalisation. Le second objectif : moins d'élèves abandonnant leurs études et entrant dans le monde du travail sans diplôme, semble atteint puisque aucun élève de ce groupe n'est, à ce jour, sans formation.

Bien évidemment, cette première impression devra être confortée par les résultats des cohortes suivantes.

Les impressions des enseignants et du Principal du collège J. MICHELET

TEMOIGNAGE PHILIPPE VEILLON, professeur de français.

Lorsqu'en 2002, il nous a été offert la possibilité de répartir dans deux classes des élèves intéressés par la découverte de lycées professionnels, j'ai été enthousiasmé. Fort d'une expérience de plusieurs années de professeur principal en classe de troisième, il me semblait indispensable, pour des raisons déjà évoquées plus haut, de penser différemment l'orientation de certains de ces élèves.

En tant que professeur de français, le dispositif m'a permis dès la première année de prendre en charge les élèves de l'option découverte professionnelle pour les aider dans la rédaction de leurs compte rendus de stage dans les lycées et les entreprises. Il va de soi que cette aide individuelle et de proximité, favorisée par le faible effectif, offre un terrain de travail idéal pour mieux cerner et corriger les difficultés d'expression. L'application de règles d'orthographe trouve ici, par exemple, un support concret et valorisant pour les élèves puisque finalisée dans une production destinée à soi mais aussi à ses pairs et ses enseignants.

Par ailleurs, le fait de retrouver les élèves en cours le reste de l'année, comme cela a été le cas à chaque reconduite du dispositif, permet une plus grande cohérence dans les apprentissages. Certaines règles d'accord, par exemple, revues en classe, trouvent ainsi une application concrète le mercredi lors des séances d'écritures. Enfin, les premières années d'expérimentation nous ont offert la possibilité d'intégrer les élèves concernés dans des classes à effectifs moins importants. Leur motivation conjuguée à ces conditions privilégiées ont permis un travail plus individualisé, un balisage plus resserré des apprentissages et de leurs vérifications. Malheureusement, depuis deux ans les effectifs des classes de troisième n'ont eu de cesse d'augmenter ne permettant pas un environnement favorable de travail pour ces élèves motivés, certes, mais souvent en difficulté. Montrer à ces jeunes qu'on peut leur offrir des conditions privilégiées de réussite ne peut, selon moi, qu'asseoir encore plus solidement leur motivation. On ne peut que déplorer que les moyens accordés n'en tiennent pas plus compte.

TEMOIGNAGE DANIEL BOUYER, professeur d'anglais.

Proposer aux élèves une approche de l'environnement professionnel, à la fois dans le cadre des lycées professionnels et dans celui de l'entreprise me semble un élément incontournable d'ouverture et de connaissance qui ne peut que favoriser ultérieurement leurs choix d'orientation et de profession.

Professeur principal en 3e option DP depuis sa création dans l'établissement, le bilan du travail effectué avec ces élèves vient conforter ce point de vue.

Les aspects les plus positifs me semblent être :

- en premier lieu, le changement d'image du L.P. dans l'esprit de ces élèves comme de leurs parents. La fréquentation du L.P. leur permet d'évacuer l'idée de « voie sans issue » trop souvent accolée à ce type d'établissement et d'en intégrer une idée nettement plus positive. Ils réalisent également que les exigences et la relation élève - professeur ne sont pas

les mêmes qu'au collège. J'ai pu constater que pour certains d'entre eux, la demi-journée de l'option était le seul moment de la semaine où ils se rendaient à l'école avec plaisir.

- deuxièmement, un choix d'orientation facilité pour une bonne partie des élèves qui ont non seulement été en contact direct avec plusieurs spécialités mais qui ont aussi pris leur orientation à leur charge en se questionnant sur les spécialités découvertes et aussi de manière plus générale.

- Enfin, en tant que professeur d'anglais, je pense que la relation en cours avec des élèves en difficulté est meilleure car ils se sentent valorisés dans cette option et ils apprécient l'aide concrète qui leur est apportée pour leur future orientation.

Tous ces éléments ne peuvent que faire regretter les moyens insuffisants alloués à cette option, d'où la participation trop restreinte des L.P. et les effectifs trop chargés des classes.

TEMOIGNAGE PATRICK MICHAUD, professeur de technologie.

C'est en 2002 que j'ai pu constater que nos élèves orientés vers la seconde professionnelle subissaient leur orientation. J'ai adhéré immédiatement au dispositif mis en place dans notre collège. Depuis je participe avec notre Principal à la coordination de l'action.

D'un point de vue disciplinaire j'ai proposé que les élèves concernés ne bénéficient que de 1H30 de Technologie au lieu des 2 heures traditionnelles. J'ai accepté de travailler un jour par semaine jusqu'à 12h30 afin que l'organisation de notre option soit compatible avec l'emploi du temps du collège. Bien entendu je dois m'adapter pour que les compétences exigibles en classe de 3ème en Technologie soient tout de même acquises par les élèves. Cette année, les conditions sont assez idéales (12 élèves) et me permettent d'avoir une pédagogie adaptée à chacun. Travailler en petit groupe favorise l'épanouissement de nos élèves.

J'apprécie particulièrement le travail d'équipe réalisé avec mes collègues du collège mais aussi les échanges très riches avec les enseignants des Lycées Professionnels. J'apprécie également le comportement et l'implication de nos élèves surtout cette année.

L'enquête que j'ai pu mener sur la première cohorte me conforte dans ma démarche. Même si tout n'est pas parfait et si le suivi du dispositif nécessite un investissement important j'envisage de continuer dans cette voie.

J'espère que nous pourrions bénéficier de moyens suffisants pour mener à bien cette option dont les premiers résultats montrent le grand intérêt pour nos élèves.

TEMOIGNAGE DE PATRICK EYGONNET, principal du Collège Jules Michelet

Partant d'un constat clair (déperdition d'élèves en 1ère année de BEP), il était relativement aisé de trouver des solutions adaptées au problème rencontré : mettre les élèves en liaison directe avec les lycées professionnels et ainsi leur éviter l'écueil d'une orientation « par défaut ».

Cela était d'autant plus simple que, dans ce partenariat, chacun trouvait une satisfaction : les élèves, qui pouvaient enfin appréhender les lycées dans leur réalité quotidienne et dans la durée ; les lycées professionnels, qui étaient mieux à même de montrer aux collégiens l'intérêt de leurs filières ; les professeurs et la COP du collège, qui pouvaient travailler en équipe autour d'un projet concret, dont les effets pouvaient être mesurés.

De mon point de vue les notions de travail en équipe (ceci étant vrai tant pour les élèves que pour les enseignants du collège) et de travail en réseau, avec d'autres établissements qu'ils soient collèges ou lycées, ont été deux vecteurs favorisant la réussite du projet. L'approche concrète de l'enseignement proposé par les LP partenaires a été également un élément du succès. Les stages en entreprises ont complété cette approche concrète.

Je regretterai cependant deux aspects. Le premier est, de la part de certains élèves les plus en difficulté, le manque d'investissement dans les enseignements généraux : le

travail pendant et pour l'option « découverte professionnelle » est manifeste. Mais il y a un hiatus sensible pour certains entre leurs résultats dans cette option et ceux qu'ils obtiennent par ailleurs. Le deuxième est lié à la parution des textes qui ont officialisé les contenus et le fonctionnement de l'option : autant la phase expérimentale était riche d'initiatives, de travail en commun fructueux (nous avons compté une douzaine d'établissements partenaires), d'imagination propice au travail en équipe ; autant la généralisation a limité cette participation positive des établissements à un « dernier carré ». Fort heureusement, au sein de l'équipe du collège et pour les élèves et leurs familles, l'intérêt pour l'option DP 3 demeure entier. C'est bien là l'essentiel.

Auto-évaluation : la synthèse MEIPPE

« S'ouvrir sur les formations des Lycées Professionnels pour s'orienter »

Collège Jules Michelet Angoulême16

Public concerné	Elèves	Enseignants	Projet d'établissement
Etapes d'évaluation			
HIER, LES CONSTATS (analyses, attentes, conception de stratégies, de processus...)	Orientation fréquente par défaut. par manque d'information , certains élèves allaient là où on leur offrait une place. 25% d'entre eux quittaient la formation dès le premier trimestre.	Il leur parait évident de tenter d'apporter une solution à ce problème majeur. Une équipe de réflexion s'est engagée pour trouver une alternative au système existant.	Opportunité de la réforme : 3èmedécouverte professionnelle pour les 19 CVP
AUJOURD'HUI, LES EVOLUTIONS (résultats en termes de connaissances, capacités, compétences, attitudes ; l'aspect qualitatif....)	Information plus adéquate aux élèves de 3 ^{ème} . Reprise de confiance. Activités appréciées en LP Attitude de meilleure ouverture sur le monde professionnel Vœux d'orientation plus faciles	- Partenariat collège/lycée - Formation interne des équipes pédagogiques. - Richesse des échanges -L'équipe continue à tenir compte de ses analyses sur les besoins des élèves.	Alternance collège / LP :3 LP en 7 semaines - Option découverte professionnelle 3h par semaine
DEMAIN, LES IMPACTS (réajustements prévus, effets dans la durée, perspectives...)	Mieux informés, les élèves s'orientent plus facilement et mènent à bien leur projet.(voir tableau) Faire d'abord les activités puis la découverte du LP	Elargissement de l'équipe	Limitier le partenariat aux 2 collèges et aux 2 LP ayant la même ligne de conduite Le temps libéré sera utilisé pour découverte et parcours possibles hors partenaires
Conditions de réussite	Présentation du dispositif comme une option Ne pas regrouper les élèves dans la même classe (effet ghetto) Rotation avec 4 groupes d'élèves		
Outils d'évaluation utilisés	Pourcentage de départ au 1 ^{er} trimestre Taux d'absentéisme Grille bilan adressée à chaque établissement		